

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Comité de démolition de la Municipalité de L'Isle-Verte statuera sur une demande de démolition, pour la propriété ci-après mentionnée, lors de la séance publique qui se tiendra **le mardi 10 juin 2025 à compter de 20 h00**, au Pavillon de l'Amitié, au 140, rue Saint-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte, en conformité avec le règlement 2023-195.

11, route 132 ouest, lot 5 350 485

Nature de la demande

Le demandeur désire que le Comité de Démolition lui accorde la permission de démolir son bâtiment conformément aux dispositions prévues au règlement 2023-195.

Toute personne désirant émettre ses commentaires à la Municipalité concernant la présente demande, est invitée à se présenter à cette séance publique du Comité de démolition, aux fins de faire entendre ou encore, à soumettre par écrit lesdits commentaires à l'adresse suivante :

reception@lisle-verte.ca

141 rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte, Québec
G0L 1K0

DONNÉ à L'Isle-Verte ce 30^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-cinq.


Benoit Randall
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Benoit Randall, directeur général et greffier-trésorier à la Municipalité de L'Isle-Verte, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché copie de cet avis aux endroits habituels, c'est-à-dire au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité et ce, le 30 mai 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30^e jour de mai de l'an deux-mille-vingt-cinq.


Benoit Randall
Directeur général et greffier-trésorier

